

## Attractivité des services

Monsieur le Directeur Général,

En partant du constat que :

- des sites et des services souffrent de désaffection chronique, avec des départs réguliers d'agents en poste,
- il est difficile de susciter les vocations sur des postes jamais pourvus en CAP,
- l'alimentation permanente de postes par des sorties d'école ne favorise pas la fidélisation sur les affectations,
- le turnover dégrade l'efficacité et conduit à une perte importante d'expertise,
- à l'heure actuelle, aucun moyen n'encourage les personnels à rester sur leur poste d'affectation,
- le manque d'effectifs, l'augmentation du trafic et l'immobilisme ne feront qu'amplifier tous ces phénomènes et conduiront inexorablement à une dégradation du service rendu et des conditions de travail.

L'USAC-CGT rappelle qu'elle a déjà fait parvenir à la DGAC un travail conséquent sur le sujet, resté à ce jour lettre morte.

**L'USAC-CGT demande l'ouverture d'un GT qui permettra d'identifier les critères définissant un service en situation de non-attractivité et de proposer des pistes d'amélioration tant générales que spécifiques aux différentes entités concernées.**